

Remarques syntactico-sémantiques sur certains adverbes de temps

I. INTRODUCTION (1)

1. Objet de l'étude

Nous allons nous intéresser ici à un groupe particulier d'adverbes de temps : *déjà*, *encore*, *ne... plus*. Ils semblent liés sur les plans syntactique et sémantique : la façon la plus évidente de s'en apercevoir est de nier une phrase contenant l'un d'eux :

1. *Les oiseaux chantent déjà*
2. *Les oiseaux ne chantent pas encore*

On admettra sans peine que 2. est bien la négation de 1., équivalant à : *il n'est pas vrai que les oiseaux chantent déjà*. De même, on opposera

3. *Les oiseaux chantent encore*
4. *Les oiseaux ne chantent plus*

Les mêmes paires d'adverbes apparaîtront dans les questions et leurs réponses négatives :

5. *Est-ce que les oiseaux chantent déjà ?*
6. *Non, les oiseaux ne chantent pas encore*
7. *Est-ce que les oiseaux chantent encore ?*
8. *Non, les oiseaux ne chantent plus*

On comprend aisément pourquoi nous nous intéressons aux deux paires : *déjà/ne... pas encore*, *encore/ne... plus* : le même terme *encore* apparaît dans chacune. Il existe aussi un lien sémantique entre les phrases non négatives construites avec *déjà* ou *encore* : 3. et 7. présupposent :

9. *Les oiseaux chantaient déjà*
(ou *ont déjà chanté*)

(1) Je tiens à exprimer toute ma gratitude à Jean DUBOIS et à Françoise DUBOIS-CHARLIER, qui ont lu une première version de cet article, et m'ont suggéré d'y apporter certaines modifications. Mes remerciements vont aussi à Henri BONNARD, pour ses remarques et ses conseils.

Naturellement, je reste seul responsable des erreurs qui peuvent s'y trouver.

Le problème qui se pose est d'essayer de savoir pourquoi, à 1., ne correspond pas :

10. **Les oiseaux ne chantent pas déjà*

et à 3.,

11. **Les oiseaux ne chantent pas encore*

(où, bien entendu, 11. aurait le sens de 4.).

2. Quels adverbess étudier ?

On peut se poser la question : les grammaires et les dictionnaires distinguent plusieurs *déjà* et plusieurs *encore*. Nous laisserons de côté les emplois, souvent jugés « familiers », qui ne s'insèrent pas dans une perspective temporelle, du type (exemples du *Petit Robert*) :

12. *Ce n'est déjà pas si mal !*

13. *Si encore il était beau !*

Toujours selon les dictionnaires, il existe deux *déjà* et deux *encore* ; *déjà* signifiant « dès maintenant », ou « dès ce moment-là », et *déjà* signifiant simplement « auparavant » : ainsi 14. et 15. sont ambiguës à ce point de vue :

14. *Il a déjà oublié de lui souhaiter son anniversaire*

15. *J'ai déjà mangé des raviolis*

14. peut se comprendre de deux façons : *il lui est déjà arrivé, dans le passé, d'oublier son anniversaire* ; ou bien : *il vient d'oublier, alors que je le lui ai rappelé il y a un instant*. 15. peut signifier : *il m'est arrivé dans ma vie de manger des raviolis, une ou plusieurs fois* ; ou bien : *je viens de me servir etc...*

La négation se fera dans le premier cas avec : *ne... jamais, ne... pas encore*, plus explicitement avec *ne... jamais encore*, alors que dans le second cas elle ne peut se faire qu'avec *ne... pas encore*.

Encore signifiera « la persistance d'une action ou d'un état au moment considéré » (*Le Petit Robert*), pouvant alors alterner avec *toujours* :

16. *Il fait encore nuit*

ou bien *encore* marquera « une idée de répétition ou de supplément » alternant avec *de nouveau*, le préfixe verbal *re-*, l'indéfini *autre* (une autre fois).

17. *La voiture est encore en panne*

18. *Le bébé des voisins braille encore*

17. et 18. sont ambiguës à ce point de vue : 17. signifie, soit que la voiture continue d'être en panne, soit que, pour la troisième ou qua-

trième fois, elle est tombée en panne ; 18. signifie, soit que le bébé continue de brailler, soit qu'après une pause il a repris ses exercices vocaux (2).

La négation, dans le sens « continu », ne peut se faire qu'avec *ne... plus*, dans le sens « répétitif » on emploiera aussi *ne... jamais plus*, *ne... plus jamais*.

On peut se demander si une telle analyse est justifiée : elle conduit à mettre au compte de l'adverbe une différence de signification qui, peut-être, dépend d'autres éléments de la phrase, notamment des temps verbaux.

On peut pourtant remarquer que l'anglais dispose bien de deux mots (*still* et *again*) qui correspondent respectivement à l'aspect duratif et à l'aspect itératif dans nos phrases ambiguës avec *encore*. Nous allons, pour l'instant, garder cette distinction de deux *déjà* et de deux *encore* en deux catégories que nous appellerons respectivement « itératifs » et « continus », et nous verrons plus loin s'il convient de la conserver ou de la supprimer.

On peut déjà souligner les points communs qui nous autorisent à étudier simultanément les « itératifs » et les « continus » : les « itératifs » font aussi intervenir la chronologie, se comportant aussi en adverbes « de temps ».

Ainsi *déjà* est souvent employé dans ce sens comme un substitut des quantificateurs temporels (*quelquefois*, *souvent*, etc...) — fort commode d'ailleurs car il permet éventuellement de ne pas préciser cette quantité

Je t'ai déjà dit (mille fois !) de faire attention

mais il ne peut être rattaché à cette catégorie d'adverbes, car il en diffère par une curieuse contrainte : il ne peut s'employer que si le procès est susceptible de se reproduire plus tard : ainsi, dans un éloge funèbre, peut-on trouver 19. mais pas 20. :

19. *Il a quelquefois (souvent, etc...) fait du bien dans sa vie*

20. *Il a déjà fait du bien dans sa vie*

(à moins bien sûr que l'on ne suppose le mort capable de poursuivre ses activités depuis l'au-delà).

On pourrait aussi objecter que *encore* « itératif » peut s'employer hors de la chronologie, pour noter simplement la répétition :

21. *Napoléon a battu les Autrichiens en 1805...*

— *Qu'a-t-il encore fait ?*

(2) En allemand, en anglais, les deux sens sont distingués par le lexique : l'allemand ajoute le suffixe *mal* (ou *einmal*, *mehrmals*, etc.), à *schon* (déjà) et à *noch* (encore) dans leur sens « répétitif ».

L'anglais emploiera au sens de *encore* « répétitif » *again* au lieu de *still* (qui, comme le français *toujours*, ne peut signifier la répétition).

encore questionne sur ce qu'a pu faire Napoléon aussi bien avant qu'après 1805. Seule la postériorité dans les discours permet l'emploi de *encore*. On peut penser que, dans ce cas, l'univers du discours a créé sa propre chronologie : il y a bien des faits antérieurs et des faits postérieurs, même si ces notions ne recouvrent pas la réalité historique : ces notions *temporelles* semblent bien liées à tous les emplois de *encore*.

3. Solutions antérieures en grammaire générative

Une solution à laquelle on pense immédiatement consisterait à poser une transformation qui fasse apparaître l'un ou l'autre terme selon le contexte, affirmatif ou négatif. Une telle transformation existe : elle est connue en anglais sous le nom d'« Indefinite-Incorporation » et s'applique à un assez grand nombre d'éléments distribués de façon complémentaire selon les contextes (quelqu'un/ne... personne, quelque chose/ne... rien, quelquefois/ne... jamais, etc...).

Cette transformation a été longtemps une des mieux établies de la syntaxe générative, cela grâce au travail de Klima ; elle fait partie des tout premiers travaux de grammaire anglaise basés sur les principes de Chomsky. Elle consiste essentiellement en l'adjonction, à un constituant « Indéterminé », d'un constituant « Indéfini », l'ensemble se réalisant en une forme très différente.

Par exemple : *déjà, quelqu'un* appartient aux Indéterminés.

Considérons

22. *J'ai déjà vu quelqu'un*

23. *NEG (J'ai déjà vu quelqu'un)*

Dans le « champ » de la négation, *déjà, quelqu'un* s'adjoignent un « Indéfini » :

Indéterminé + Indéfini se réécrivent, en l'occurrence, en *encore*, et en *personne*, qu'on peut obtenir sans la négation en subordonnée de principale négative :

24. *Je ne crois pas qu'il ait encore vu personne*

personne va, en 23., s'adjoindre au constituant Neg, donnant finalement *ne... personne*, après effacement du *pas* de la négation :

25. *Je n'ai (pas) encore vu personne*

Depuis 1965, l'intérêt s'est déplacé de la syntaxe vers la sémantique, poussé par le besoin de rassembler sous une même description des paraphrases toujours plus éloignées syntaxiquement, et par la nécessité de donner une description qui ne soit pas seulement manipulation formelle, qui ait aussi valeur explicative. On ne pouvait plus se satisfaire d'une composante sémantique fantôme, sur laquelle on se déchargeait d'autant mieux des tâches que la syntaxe ne pouvait accomplir, que personne

ne savait quelle forme lui donner. Dans cette perspective, la transformation d'Indefinite-Incorporation ne pouvait suffire.

A cette absence de théorie explicative, s'ajoutent des difficultés spécifiques : grande différence morphophonologique des termes en alternance ; manque de précision quant à l'environnement propice à l'apparition des Indéfinis, environnement qui n'est pas seulement celui d'une négation et que Klima appelle « affective » ; désaccord sur les parties de la dérivation appartenant au champ de la négation (cf. C.L. Baker), par ailleurs, ces termes peuvent s'opposer en environnements semblables, et quelquefois la signification de la phrase en est changée (cf. R. Lakoff) :

26. *S'il n'était pas déjà son amant, serait-il devenu ce qu'il est aujourd'hui ?*

27. *S'il n'était pas encore son amant, serait-il devenu ce qu'il est aujourd'hui ?*

Il semble que l'hypothèse de 26. puisse se paraphraser ainsi : Comment expliquer sa réussite autrement qu'en admettant qu'il était déjà son amant ? Alors que 27. a un tout autre sens : En admettant qu'il n'ait pas été son amant à ce moment-là, aurait-il réussi, serait-il ce qu'il est aujourd'hui ? (27. a, bien sûr, un autre sens : *s'il ne continuait pas d'être son amant...* qui n'est pas pertinent ici). Il semble possible, au vu de nombreux exemples de ce type, de prévoir que des présuppositions interviennent dans le choix des mots.

En fait, ce qui est à la base de l'hypothèse d'une transformation liant « Indéterminés » et « Indéfinis », c'est la conviction d'une correspondance parfaite entre les affirmatives et les négatives. Ce n'est pas toujours le cas :

28. *Il est déjà venu l'an passé*

29. **Il n'est pas encore venu l'an passé*

Autre problème : dans le système transformationnel de Klima, le lexique apparaît dans la base avant les transformations : *Déjà* et *encore* seraient introduits à ce moment-là. Après transformation apparaîtraient respectivement *ne... pas encore* et *ne... plus*. Il y aurait deux *encore*, l'un qui serait un *déjà* sous-jacent, l'autre basique : donc sans liens entre eux.

30. *NEG. Il est déjà là → Il n'est pas encore là*

Par contre,

31. *Il n'est encore pas là*

viendrait de l'introduction de *encore* dans une phrase négative.

32. *Encore. NEG. Il est là → Il n'est encore pas là*

31. peut alors avoir deux sens :

a. *de nouveau, il n'est pas là*

b. *il continue de n'être pas là*

(b. est peut-être d'une correction contestable, mais fréquent dans des contextes du type : *il aurait dû arriver depuis longtemps*). Dans ce dernier sens, il ne présente guère de différence de sens avec :

33. *Il n'est pas encore là*

dont la formation serait toute différente (transformation d'un *déjà*).

Une solution de rechange a été proposée par Jackendoff, dans une optique « lexicaliste » : les « Indéterminés » et les « Indéfinis » forment une seule catégorie. Chaque terme a une entrée lexicale, et est doté d'un trait (X) positif ou négatif ; par ailleurs, certains contextes exigeront la présence d'un trait déterminé. Tout conflit se traduirait par une structure mal formée.

Ainsi, une phrase négative exigera le trait (-X). *Personne, jamais*, auront ce trait. Donc :

34. *Je ne vois jamais personne*

est bien formée, mais pas :

35. **Je ne vois pas quelquefois quelqu'un*

Enfin d'autres termes seront neutres quant à ce trait, pouvant apparaître dans les deux catégories de contextes, ainsi que certains contextes :

36. *Je ne pense pas que personne soit encore venu*

37. *Je ne pense pas que quelqu'un soit déjà venu*

sont synonymes (*encore* ayant le sens de *déjà* en 36.), la différence étant d'ordre stylistique.

Nous n'avons pas la possibilité de nous intéresser à tous les détails de la solution de Jackendoff, qui s'intègre par ailleurs dans un courant particulier de la théorie transformationnelle. Ce qu'on peut lui reprocher ici, c'est de ne pas dire si cette différence de trait correspond effectivement à une différence d'ordre sémantique.

4. But de l'article

Nous cherchons ici, non à justifier l'une ou l'autre de ces analyses, mais à approfondir le système sémantique de ces adverbes, dans l'espoir de mettre en évidence à ce niveau les relations que Klima établissait au niveau syntaxique. Nous étudierons donc le système temporel de nos adverbes et les liens entre les « itératifs » et la quantification en nombre (II), le système présuppositionnel (III), ce qui nous conduira à proposer une dérivation pour les deux *déjà* et les deux *encore* et leurs correspondants négatifs, ainsi que pour *enfin* et *toujours* (IV).

II. RÉFÉRENCE TEMPORELLE, QUANTIFICATION

1. Définition

Nous appellerons « référence temporelle » la période du temps envisagée par la phrase, c'est-à-dire pendant laquelle le procès est susceptible de se produire, de ne pas se produire, de se terminer, etc...

Elle peut être indéterminée, dans des phrases « génériques » temporelles, proverbes, vérités générales, présent indéfini...

38. *Qui veut voyager loin ménage sa monture*

39. *La terre tourne autour du soleil*

40. *Paul bat souvent sa femme*

On peut la déduire du temps du verbe, et des adverbess de temps quand il y en a :

41. *Paul est là*

42. *Mes affaires étaient jusqu'à hier rangées dans l'armoire*

41. a une référence temporelle restreinte à *maintenant* ; 42., au contraire, a une référence temporelle non ponctuelle, s'étendant dans le passé *jusqu'à hier*.

Avec *déjà, encore, ne... plus*, dans leurs emplois « temporels » ou « répétitifs », s'instaure toujours une chronologie relative au procès, le situant dans une succession temporelle, formant ce que nous avons appelé la référence temporelle, relative à un point précis du temps, qu'on peut appeler repère temporel :

43. *Paul n'était pas encore là*

s'inscrira dans un système à trois composantes :

Auparavant, Paul n'était pas là

A ce moment-là, Paul n'était pas là

Plus tard, Paul serait là

44. *La voiture a encore disparu*

Auparavant, la voiture avait déjà disparu

Maintenant, la voiture a de nouveau disparu

On remarque que l'insertion d'un de nos adverbess dans une phrase au présent indéfini va l'insérer dans une chronologie :

45. *Paul bat déjà souvent sa femme*

45. a une référence temporelle qui englobe le présent de 40. :

Auparavant, Paul ne battait pas souvent sa femme

Maintenant, Paul bat souvent sa femme

Plus tard, Paul continuera à battre souvent sa femme

C'est aussi ce qui se passe avec 46. par rapport à 39. :

46. *La terre tourne encore autour du soleil*

envisage un futur éventuel, où il se peut que la terre cesse de tourner autour du soleil.

2. **Caractéristique de la référence temporelle avec déjà, encore, ne... plus.**

Il apparaît, dans tous les cas d'emploi, que cette référence temporelle est découpée par un repère : elle doit s'étendre en quelque sorte, de part et d'autre de ce repère. Nous avons vu précédemment que :

20. *Il a déjà fait du bien dans sa vie*

implique qu'il peut encore en faire.

De même,

47. *Il n'a jamais encore mangé d'escargots*

n'est grammaticale que si *il peut encore manger des escargots* est vraie, et pose qu'il n'en a pas mangé auparavant.

48. *Il a déjà eu un accident en 1956*

Si cette phrase est prononcée après 1956, l'année 1956 ne peut être comprise étant la référence temporelle, et 48. signifiera à peu près :

- a. — *Auparavant, il n'avait pas eu d'accident*
— *Il a eu un accident en 1956*
— *Il peut encore avoir un accident (à partir de maintenant)*

- ou b. — *Auparavant, il n'avait pas eu d'accident*
— *Il a eu un accident en 1956*
— *Il a encore eu un accident par la suite*

En a., la référence temporelle sera ouverte, en b., elle sera fermée.

Dans les deux cas, on constate que 48. oblige à envisager l'état antérieur et l'état postérieur au procès : ce n'est que dans le sens b. que 48. pourrait être dite d'un homme qui vient de mourir.

3. **Cas de non-alternance de déjà et ne... pas encore**

Ces considérations nous permettent déjà d'éclairer certains cas de non-alternance de *déjà* et *ne... pas encore* :

49. *Il est déjà venu hier*50. **Il n'est pas encore venu hier*

(et non pas : *Hier encore, il n'est pas venu*)

Par contre :

51. *Il est déjà venu aujourd'hui*52. *Il n'est pas encore venu aujourd'hui*

On peut en effet, en 51., distinguer trois sens :

- a. *Il est déjà venu, dès aujourd'hui (et non demain)*
- b. *Aujourd'hui, il est déjà venu (dès maintenant)*
- c. *Il est déjà venu au moins une fois aujourd'hui*

Nous ne nous intéressons pas ici au sens c. (itératif). En 51. a, la référence temporelle couvre plusieurs jours, *aujourd'hui* correspond au repère :

Dès aujourd'hui, il est venu

Par contre en b., *aujourd'hui* est la référence temporelle envisagée, et le repère correspond cette fois au moment de l'énonciation :

Aujourd'hui, dès maintenant il est venu

52. a deux sens :

- a. *Il continue aujourd'hui de n'être pas venu*
- b. *Aujourd'hui, il n'est pas encore (maintenant) venu*

Que se passe-t-il en 49. et 50. ? Le *maintenant* correspondant à l'énonciation du passé-composé ne peut partager la durée d'*hier* comme c'était le cas pour 51. b. et 52. b.

Par contre, le sens correspondant à 51. a. subsiste : *Dès hier il est venu*. Et le passé-composé, qui dénote un présent accompli, convient ici puisque de :

49. *Il est déjà venu hier*

on déduit :

53. *Il est déjà venu (maintenant)*

l'accompli restant accompli.

Par contre, 50. n'est pas grammatical, puisque le procès n'est pas accompli : on ne peut déduire de :

50. **Il n'est pas encore venu hier*

54. *Il n'est pas encore venu (maintenant)*

En effet, il se peut que le procès ait été accompli entre *hier* et le *maintenant* de l'énonciation. Le passé-composé est inadéquat. Par contre, dans ce sens-là, le plus-que-parfait convient :

55. *Il n'était pas encore venu hier*

Le repère temporel est ici le passé, *hier*, et le temps du verbe y correspond.

A 50. on peut opposer :

56. *Il n'est encore pas venu hier*

où *encore* a le sens : *de nouveau*. Le procès serait ici considéré, non pas comme inaccompli, mais plutôt comme accompli négatif :

Même s'il est venu aujourd'hui, il n'est encore (de nouveau) pas venu hier

Ainsi :

57. *Il n'est pas venu la semaine dernière, il n'est encore pas venu lundi, mais il est venu hier*

Alors le passé-composé convient.

Ainsi la non-alternance de *déjà* et *encore* dans ce type de phrases est-elle à mettre sur le compte des temps verbaux et de la référence temporelle implicite ou explicite de la phrase, plutôt que sur une particularité syntaxique ou sémantique de *déjà* ou *encore*. Les réponses négatives possibles à

58. *Il a déjà été mordu par un serpent l'an passé ?*

seront :

59.a. *Il n'a jamais encore été mordu par un serpent*

b. *Il n'a pas été mordu par un serpent l'an passé*

c. *Il n'avait jamais encore été mordu par un serpent l'an passé*

4. Adverbes « Itératifs » et quantification du procès

Dans nos exemples des 2^e et 3^e paragraphes, nous avons utilisé aussi bien les « itératifs » que les « continus ». Nous allons revenir ici sur cette distinction.

60. *Est-ce que ta voiture a déjà été volée ?*

Selon le *Petit Robert*, nous l'avons vu, *déjà* signifierait soit *dès maintenant*, soit *auparavant* ; on peut admettre que 60. est ambiguë, ayant (au moins) deux significations fort différentes :

(I) *est-ce qu'il t'est déjà arrivé qu'on te vole ta voiture ?* ou

(II) *est-ce que dès maintenant, on t'a volé ta voiture ?*

Dans l'interprétation (I), la référence temporelle semble vaste (*depuis que tu as une voiture*, si aucune précision n'est apportée). Avec l'interprétation (II), par contre, elle est étroite (*maintenant*). L'opposition sémantique tiendrait-elle seulement à la plus ou moins grande étendue de la référence temporelle ? Non, puisque en (I), toutes les étapes intermédiaires sont possibles : *depuis que tu habites dans le quartier, depuis qu'une bande de voleurs écume le quartier* etc...

Deux différences essentielles apparaissent :

En (I), le procès est susceptible d'être quantifié explicitement : *Est-ce que ta voiture a déjà une fois, plusieurs fois, souvent, etc. été volée ?* et l'ambiguïté disparaît.

En (II), le procès est considéré comme unique, non quantifiable en nombre, et prévu par le locuteur. Dans l'interprétation (II), 60. pourrait s'adresser à un automobiliste qui cherche à se faire voler sa voiture pour bénéficier de son assurance.

On en déduit que l'ambiguïté de 60. n'est pas due à une différence dans la référence temporelle, mais au fait que dans un cas (II) *déjà* porte sur le moment où s'accomplit le procès, alors que dans l'autre cas, (I), *déjà* porte sur la quantification sous-jacente.

Voyons cela d'un peu plus près : dans une phrase quantifiée, le quantificateur (*une fois, quelquefois, souvent, etc...*) se comporte comme un prédicat sous-jacent (cf. G. LAKOFF), qui porte sur la phrase entière et qu'on peut nier sans nier la phrase :

61. *Paul n'a pas battu plusieurs fois sa femme*

sera analysée en la structure :

NEG (plusieurs fois Paul a battu sa femme)

61. signifie bien :

Paul a battu sa femme, mais pas plusieurs fois

Par contre,

62. *Plusieurs fois, Paul n'a pas battu sa femme*

sera analysée en :

Plusieurs fois (NEG (Paul a battu sa femme))

Nos adverbess ont un comportement différent, ce qui suggère une origine différente : on ne peut les nier sans nier la phrase. On ne peut analyser :

63. *Paul n'a pas encore battu sa femme*

comme

**Paul a battu sa femme, mais pas encore*

Cependant, lorsque le procès est quantifié en nombre, nos adverbess ne portent plus sur la phrase elle-même, mais sur la quantification du procès :

64. *La voiture a déjà été volée plusieurs fois*

signifie :

Il est déjà arrivé plusieurs fois que la voiture soit volée

On s'attend donc à trouver une structure qui serait, pour 64. :

(déjà plusieurs fois (la voiture a été volée))

Ce que confirme la négative correspondant à 64. :

65. *La voiture n'a pas encore été volée plusieurs fois*

La seule analyse possible de 65. est :

(Ne... pas encore plusieurs fois (la voiture a été volée))

L'autre solution (*plusieurs fois (la voiture n'a pas encore été volée)*) donnant un sens absurde.

On en conclut que lorsque le procès est effectivement quantifié, *déjà/ne... pas encore* portent sur le quantificateur. Les cas ambigus seront ceux où la quantification n'est pas explicite, mais où elle est possible.

La possibilité dans la seule version « itérative » de nos exemples, de former les négatives à l'aide de *ne... jamais encore* confirme cette analyse, *ne... jamais* étant un quantificateur temporel indiquant dans ce type d'emplois une fréquence nulle.

L'examen des deux *encore* donne les mêmes résultats : La phrase :

66. *L'oiseau chante encore*

est itérative avec la précision (exprimée ou nom) :

a. *L'oiseau chante encore une fois, souvent, etc...*

mais non itérative avec un procès non quantifié. Dans ce dernier cas, il sera impossible de nier 66. par :

67. *L'oiseau ne chante jamais plus*

Il y a donc un seul adverbe *encore*, qui porte soit sur la quantification en nombre du procès, soit sur sa durée.

Cette analyse nous amène à faire une constatation curieuse : contrairement à ce à quoi on s'attend, un procès non réitérable ne reçoit pas une marque de fréquence égale à 1 :

68. est ainsi impossible :

68. **Elle a déjà fait une fois sa première communion*

On peut aussi comparer 69. et 70. :

69. *Il s'est déjà marié*

70. *Il s'est déjà marié une fois*

Alors que 69. est ambiguë, 70. ne s'emploie que dans le sens itératif, dans un pays où la polygamie est la règle, ou en cas de remariage prévu.

III. PRÉSUPPOSITIONS

1. Avec un procès unique, non réitérable : déjà, ne... pas encore

Nous allons, pour simplifier au maximum la description, nous placer dans les hypothèses les plus favorables : un procès unique, non réitérable dans son contexte et sa référence temporelle, au présent et sans autre indication de temps, non accompli (71.) ou accompli (72.) :

71. *L'arbre fleurit déjà*

72. *Paul a déjà terminé son travail*

Il est évident que ces deux phrases posent, au moins, 73. et 74., respectivement :

73. *L'arbre fleurit maintenant*

74. *Paul a maintenant terminé son travail*

On reconnaît généralement (cf. O. DUCROT) comme posés les éléments sémantiques affirmés ou niés, et comme présupposés les éléments sémantiques de la phrase qui résistent à la négation de cette phrase et à sa mise en question.

75.a. *L'arbre ne fleurit pas encore*

b. *Est-ce que l'arbre fleurit déjà ?*

76.a. *Paul n'a pas encore terminé son travail*

b. *Est-ce que Paul a déjà terminé son travail ?*

De 75. et 76., nous pouvons déduire que ce n'est pas le procès qui est en question : c'est le moment de son accomplissement, par rapport au repère temporel *maintenant* de 71. et 72.. Ces phrases présupposent donc 77. et 78., respectivement :

77. *L'arbre devait fleurir*

78. *Paul devait avoir terminé son travail*

Comment interpréter cette distorsion ? Nous avons constaté que le procès était présupposé : cela revient à dire que son accomplissement futur était prévu. En ce sens, 71. et 72. sont aussi les futurs des phrases négatives 75.a. et 76.a.

Dans ce cas, on peut se demander si notre formulation de la présupposition du procès est correcte : peut-être vaudrait-il mieux écrire :

79. *L'arbre fleurira*

80. *Paul aura terminé son travail*

présupposer le procès revenant à présupposer son accomplissement futur.

On peut ajouter à cela que nos deux phrases présupposent, pour le passé, de façon évidente :

81. *L'arbre ne fleurissait pas auparavant*

82. *Paul n'avait pas terminé son travail*

Cela nous donne le système suivant :

Passé

Futur

L'arbre ne fleurit pas

L'arbre fleurit

Paul n'a pas terminé son travail

Paul a terminé son travail

L'assertion consistant à affirmer qu'au moment-repère, ici le *maintenant* de l'énonciation, l'état du procès doit être rattaché à l'une ou à l'autre de ces possibilités.

La présupposition future ne dépend pas du moment de l'assertion : le futur présupposé l'est à *partir du passé* : lorsque l'assertion (présente)

se rattache au passé, à la négative, la présupposition relative au futur va bien être : *l'arbre fleurira*. Mais lorsque l'assertion se rattache au futur, la présupposition doit dépendre d'un passé : *on savait que plus tard l'arbre fleurirait* soit quelque chose comme :

(*Passé (Futur (L'arbre fleurir))*)

l'assertion étant :

(*Présent (L'arbre fleurir)*) (3)

On peut s'attendre à ce qu'une comparaison se fasse entre la présupposition et l'assertion : ce futur qui dépend d'un passé, dans la présupposition, peut être encore un futur par rapport au présent de l'assertion :

On s'attendait à ce que ce soit plus tard que l'arbre fleurisse d'où les phrases emphatiques avec *déjà* :

L'arbre fleurit déjà! (dès maintenant et non plus tard)

Inversement, la combinaison *passé x futur* de la présupposition peut donner un passé par rapport au présent de l'assertion :

On s'attendait à ce que ce soit plus tôt que l'arbre fleurisse d'où les phrases, toujours emphatiques, avec *enfin* :

L'arbre fleurit enfin! (seulement maintenant)

L'emploi « normal » de *déjà* correspondrait alors à une réalisation non marquée, ou « présent », de la combinaison *passé x futur* (4)

2. Procès unique, non réitérable : encore, ne... plus

Qu'en est-il avec *encore/ne... plus*? Nous nous plaçons dans les mêmes conditions : procès unique, repère temporel restreint, et présent pour plus de commodité. Cela nous oblige à éliminer pour l'instant les procès à l'accompli, dont *encore* signifierait la répétition. Nous ne gardons que les procès duratifs (*encore* équivalent de *still* anglais) :

83. *L'arbre fleurit encore*

A l'évidence, 83. « présuppose » :

L'arbre fleurissait auparavant

(3) On trouvera dans la IV^e partie une justification de cette parenthésation.

D'autre part, les termes *passé, présent, futur*, doivent être compris sémantiquement, non comme désignant des « tiroirs » verbaux.

(4) Aux phrases affirmatives avec *déjà* et *enfin* correspondent respectivement des phrases négatives avec *ne... pas encore* et *ne... toujours pas* :

L'arbre ne fleurit pas encore

L'arbre ne fleurit toujours pas!

Dans ce cas, *encore pas!* est une variante possible de *toujours pas!*. Ici aussi, la réalisation non marquée se fait avec *ne... pas encore*.

Y a-t-il également présupposition, ou au moins déduction de la phrase affirmative, portant sur le futur? Les phrases dans lesquelles se trouve *encore* avec cette valeur le laisseraient penser :

L'arbre ne fleurira pas toujours

Zuber, qui cite Keenan, donne l'exemple suivant

84. *Il est encore jeune*

qui selon Zuber présuppose :

Il ne sera pas éternellement jeune

Il est difficile de distinguer ce qui, dans ces exemples, revient à *encore* de ce qui est présupposé par le fait qu'on a affaire à un procès en évolution. Les phrases

85. *Ce tableau du XVI^e est encore en bon état*

86. *L'eau du lac échappe encore à la pollution*

évitent ce reproche, et il est probable qu'on n'emploierait pas *encore* si l'on pensait que l'état en question pût durer éternellement.

Inversement :

87. **Il est encore vieux*

n'est pas grammaticale parce qu'il n'est pas possible d'envisager un futur où cet état cesserait (87. pourrait cependant s'employer dans des circonstances où *vieux* n'est pas irréversible, avant une opération de chirurgie esthétique par exemple).

Ce que prouve 87., c'est qu'on doit avoir au moins la *possibilité* que le procès puisse cesser, ce qui correspondrait à une modalité moins forte que dans le paragraphe précédent.

On ne peut d'ailleurs parler de présupposition du procès, si l'on admet que les phrases négatives correspondant aux phrases affirmatives avec *encore* contiennent le seul *ne... plus*. Ainsi :

88. *La voiture n'est plus au garage !*

ne signifie pas que *la voiture, qui devait quitter le garage, a déjà disparu*. Elle peut marquer l'étonnement de quelqu'un dont la voiture a été volée.

Dans ce cas, la seule présupposition établie sera celle portant sur le passé. Avec *encore*, la phrase pose que l'état envisagé dure toujours, avec *ne... plus* qu'il a cessé.

On serait alors tenté d'attribuer à la rhétorique du discours ce que nous avons appelé « présupposition future » : quelque chose nous est appris, qui s'est passé auparavant et se passe maintenant ; puisqu'on ne nous dit rien du futur, c'est que le procès en cours va probablement cesser, de la même façon que si l'on dit :

Pierre sait compter jusqu'à 4

on ne donne aucune information à proprement parler sur les capacités de Pierre à compter au-delà de ce chiffre, mais l'auditeur en conclura que Pierre ne sait pas compter au-delà de 4.

Une autre solution est possible : c'est d'opposer aux phrases avec *encore* des phrases négatives avec *ne... déjà plus* ou *ne... enfin plus*. On peut alors parler de présupposition future :

89. *La voiture n'est déjà plus au garage !*

Dans 89., la surprise du locuteur ne vient pas de la disparition de la voiture, mais plus précisément du moment de sa disparition.

On obtient dans ce cas un ensemble de présuppositions inverse de celui de la première partie :

<i>Passé</i>	<i>Futur</i>
<i>L'arbre fleurit</i>	<i>L'arbre ne fleurit pas</i>

L'assertion consistant à affirmer qu'au moment-repère, l'état du procès doit être rattaché à l'une ou l'autre de ces possibilités (5).

3. Avec un procès réitérable

Nous avons vu dans la partie II. que dans ce cas le procès n'est pas présupposé. Il faut simplement que sa réalisation future soit possible. Dans ce cas, l'opposition entre la réalisation présente et la présupposition future, par quoi nous avons justifié l'opposition de *déjà* et de *enfin*, disparaît.

On le vérifie aisément : dans ce type de phrases, *enfin* n'apparaît pas :

90. *Il a déjà eu trois accidents cette année*

91. **Il a enfin eu trois accidents cette année* (6)

Pour le reste, ce type de phrases présente à l'analyse des difficultés particulières, dues aux contraintes spéciales d'emploi des quantifica-

(5) S'il y a présupposition portant sur le futur, elle dépend aussi d'un moment antérieur à l'assertion. Ce futur dépendant d'un antérieur peut également s'opposer au temps « central » de l'assertion, et l'on trouve les mêmes oppositions que précédemment :

L'arbre fleurit encore/L'arbre fleurit toujours !
L'arbre ne fleurit déjà plus/L'arbre ne fleurit enfin plus

(6) De même :

91'. **Il n'a toujours pas eu trois accidents cette année*

Peut-être est-il exagéré de dire qu'*enfin* et *ne... toujours pas* n'apparaissent pas dans ce type de phrases. Plus exactement, ils sont possibles chaque fois qu'une étape dans la quantification en nombre est privilégiée. 91. et 91'. seraient possibles si, pour le locuteur, « avoir trois accidents » constituait un objectif précis, auquel cas on peut se demander si l'adverbe porte encore sur la quantification du procès : il semblerait plutôt qu'on ait affaire à un procès non quantifié : « avoir trois accidents ».

teurs figurant dans la phrase. Un nombre cardinal peut ainsi rester dans la négative : à 90. correspond 92. :

92. *Il n'a pas encore eu trois accidents cette année*

Ce qui n'est pas le cas si le quantificateur est : *quelques*, ou simplement *des*. Dans ce cas, la seule négation possible est :

93. *Il n'a encore eu aucun accident cette année*

On constate aussi que dans 90., 92., 93., le quantificateur semble porter seulement sur *accidents*. Notre analyse nous conduit à donner de 90. une structure sous-jacente différente :

(*Déjà trois fois (il a eu un accident cette année)*)

Y-at-il présupposition portant sur le passé? 90., 92. et 93. montrent que dans tous les cas, le quantificateur est lié à l'assertion.

Par ailleurs, lorsque *déjà* accompagne un numéral, celui-ci donne le nombre d'occurrences du procès dans la période temporelle de référence jusqu'au moment-repère : avec 90., la référence temporelle étant *cette année* il faut qu'à un moment antérieur dans l'année *il n'ait eu aucun accident*. Sinon, 93. pourrait signifier : *il a déjà eu trois accidents dont un, ou deux, cette année*, ce qui est exclu (ou alors, *cette année* n'est pas la référence temporelle).

Cela veut dire que dans tous les cas, les paires 90.-92. ou 90.-93. présupposent, dans la période de référence :

Passé

Il n'a jamais encore eu d'accidents cette année

Futur

Il est possible qu'il ait un (des) accident(s) cette année (par la suite).

Avec *encore, ne... (jamais) plus*, ne subsiste que la présupposition relative au passé, et affirmative. La quantification ne correspond pas au nombre d'occurrences dans la référence temporelle, mais seulement au nombre supplémentaire d'occurrences dans le moment de l'assertion :

94. *Il a encore eu trois accidents*

94. présuppose un nombre indéterminé d'accidents ayant déjà eu lieu dans la période de référence.

IV. BILAN ET PROPOSITIONS

1. Représentation de la référence temporelle

On peut représenter les constatations de la III^e partie, sans distinguer posé et présupposés, d'une façon quelque peu schématique, par

une matrice couvrant passé, présent (ou temps de l'assertion), et futur, l'ensemble formant la référence temporelle globale de la phrase où l'adverbe figure (limitée dans les conditions précisées plus haut). Nous avons vu que lorsque le procès est présupposé dans le futur, ce futur doit être indexé sur le passé. Nous distinguerons donc t_o , moment antérieur, t_n , moment « futur », postérieur à t_o , et où le procès est supposé devoir s'accomplir, et t_i moment-repère du « présent » de l'assertion, postérieur à t_o .

A un procès au présent P : *L'arbre fleurit*, correspondent les formules suivantes :

Passé (t_o)	Présent ($t_i > t_o$)	Futur ($t_n > t_o$)
Neg	Neg	Aff
Neg	Aff	Aff
Aff	Aff	Neg
Aff	Neg	Neg

qui se lisent respectivement de la 1^{re} à la 4^e ligne, pour t_i antérieur à t_n : *L'arbre ne fleurit pas encore*, *L'arbre fleurit déjà*, *L'arbre fleurit encore*, *L'arbre ne fleurit déjà plus*. (Si t_i est postérieur à t_n , nous trouvons, à la place de nos adverbes, respectivement : *ne... toujours pas*, *enfin*, *toujours*, *ne... enfin plus*).

(Avec un procès à l'accompli, non quantifiable en durée, seules les 1^{re} et 2^e lignes conviennent dans le sens duratif : *Pierre est encore allé chez le coiffeur* n'a que le sens itératif. **Ma sœur a encore fait sa première communion* est impossible).

Ce tableau correspond à des présuppositions fortes sur le futur. Ce n'est pas toujours le cas avec *encore/ne... plus*, nous l'avons vu. Dans ce cas, il suffit simplement, pour que la phrase soit grammaticale, que la négative soit possible après t_o :

Passé (t_o)	Présent ($t_i > t_o$)	Futur ($t > t_o$)
Aff	Aff	Neg (possible)
Aff	Neg	Neg (possible)

A un procès quantifié P', *Pierre est quelquefois venu nous voir*, correspondent, dans le cadre de la référence temporelle sous-jacente :

Passé (t_o)	Présent ($t_i > t_o$)	Futur ($t > t_o$)
Neg	Neg	Aff (possible)
Neg	Aff	Aff (possible)
Aff	Aff	
Aff	Neg	

qui se lisent, respectivement : *Pierre n'est encore jamais venu nous voir*,

Pierre est déjà (quelquefois etc...) venu nous voir Pierre est encore (quelquefois etc...) venu nous voir, Pierre n'est plus jamais venu nous voir.

Il n'est pas nécessaire, avec *encore* et *ne... plus*, qu'il y ait une présupposition portant sur le futur (3^e et 4^e lignes), alors que c'est indispensable avec *ne... jamais encore* et *déjà*.

Des tableaux se dégagent certaines constatations :

1^o On peut passer d'une ligne à l'autre par une permutation des temps, le futur devenant le présent, et le présent le passé : l'opposition négative (*ne... pas encore*)/affirmative (*déjà*) n'est pas d'une autre nature que l'opposition des deux affirmatives avec *déjà* et *encore*. Il s'agit de marquer une étape dans la réalisation d'un procès qui dure, ou d'une suite de procès : dans le cas de P, non commencé, commencé, se poursuivant, terminé.

2^o On peut cependant remarquer que l'opposition (2^e et 3^e lignes) des phrases affirmatives avec *déjà* et *encore* repose, non sur le temps central asserté, mais sur les présupposés, ce qui fait que cette opposition n'est pas toujours chronologique, elle peut dépendre aussi du « point de vue » qu'adopte le locuteur — c'est-à-dire de ses présupposés quant au moment où le procès a dû commencer, et doit se terminer (7).

3^o La phrase *Il est toujours là* est ambiguë, l'adverbe signifiant soit *tout le temps* soit *encore*, mais dans : *Il n'est toujours pas là*, l'adverbe a toujours le sens de *encore*, la structure sémantique « tout le temps il n'est pas là » se réalisant en : *Il n'est jamais là*. Par contre, *Il n'est pas toujours là* a toujours le sens : « Il n'est pas tout le temps là ». La négation, ou plus exactement la place de *pas*, lève l'ambiguïté de la phrase affirmative.

2. Sens du procès

Ces tableaux rendent aussi compte de ce qu'on pourrait appeler le *sens* du procès : avec *déjà* et *ne... pas encore*, un procès perfectif ou imperfectif prévu pour plus tard est, ou n'est pas, dans le moment-repère ; avec *encore*, un procès imperfectif dont on prévoit la fin, dure au moment-repère.

95. *Il est déjà 4 heures*

96. *Le tonneau est déjà à moitié vide*

La présomption relative au futur n'est pas : **Il sera encore 4 heures*,

(7) D'où l'opposition célèbre :

a. *La bouteille est déjà à moitié vide*

b. *La bouteille est encore à moitié pleine*

a. est une formulation plus pessimiste que b. en ce sens que l'on est déjà dans le futur où la bouteille sera vide. En b., on continue d'être dans le passé, où la bouteille était pleine.

ou : *Le tonneau sera encore à moitié vide*, mais plutôt : *Il sera plus de 4 heures*, et : *Le tonneau sera plus qu'à moitié vide* — et la langue se comporte alors comme si a *fortiori* (qui peut le plus peut le moins) — *il sera 4 heures, le tonneau sera à moitié vide...*

Le sens du procès est alors : *on vide le tonneau*, et quelque chose comme : *les heures s'additionnent les unes aux autres. Déjà et ne... pas encore* vont dans ce sens.

Par contre, le procès est pris en sens inverse avec *encore*.

97. **Il est encore 4 heures*

98. *Le tonneau est encore à moitié vide*

C'est peut-être pour cela que 97. n'est pas grammaticale : il est impossible de changer le sens du procès dans le déroulement des heures. En 98., le sens du procès n'est plus : *on vide le tonneau*, mais *on remplit le tonneau*, la présomption future négative étant ici : *le tonneau sera moins qu'à moitié vide*, où *moins* correspond à une négation sous-jacente.

Autre exemple : on peut dire

99.a. *Il est déjà tard*

b. *Il est encore tôt*

mais pas

100.a. **Il est encore tard*

b. **Il est déjà tôt*

100. violant les présuppositions qui accompagnent *déjà* et *encore*, relatives au passé et au futur. Par exemple, *tôt* implique qu'à *fortiori* il était *tôt* auparavant, mais que dans un moment, il ne sera plus *tôt* : ces présuppositions ne concordent pas avec celles régissant l'emploi de *déjà*.

3. Sémantique et occurrence lexicale

Nous nous étions demandé au début de cette étude pourquoi, dans les négations, au lieu de **ne... pas déjà*, on trouvait *ne... pas encore*, et *ne... plus* au lieu de *ne... pas encore* (8). On pouvait penser que les raisons en étaient sémantiques : l'anglais et l'allemand présentent la même alternance de formes (respectivement : *already, not yet, yet (still)*, *no more* : *schon, noch nicht, noch, nicht mehr*).

Nos équations nous fournissent une explication : si, à *déjà* corres-

(8) Ces formes existent pourtant, mais dans un nombre restreint de phrases, par exemple :

T'en va pas déjà

Dis donc ! on ne va pas encore faire un bocal, hein, on en a assez (cité par DAMOURRETTE et PICHON)

pond en phrase négative *ne... pas encore*, c'est que l'ensemble du posé et des présupposés temporels correspondant à l'emploi de cette dernière forme est l'inverse du système du posé et des présupposés temporels des phrases affirmatives avec *encore* : si l'on nie posé et présupposés temporels de *encore*, on obtient posé et présupposés de *ne... pas encore* :

	<i>Passé</i>	<i>Présent</i>	<i>Futur</i>		<i>Passé</i>	<i>Présent</i>	<i>Futur</i>
Neg	(Aff	Aff	Neg)	→	Neg	Neg	Aff

Encore apparaît donc chaque fois que le procès, affirmatif ou négatif, se prolonge (ou se répète) dans le présent, présentant le procès sous un aspect duratif ou itératif : « continue de (P ou Neg P) » ; « arrive de nouveau (P ou Neg P) ».

Par contre *déjà* présente le procès sous un aspect inchoatif : « commence de (P) » — *déjà*, « commence de (Neg P) » — *ne... déjà plus*. *Déjà*, comme *encore*, apparaît en phrases affirmatives ou négatives (dans ce cas, lié à *ne... plus* qui indique une présupposition affirmative dans le passé).

Ne... plus correspond simplement à un procès qui s'est terminé.

Cette analyse rend bien compte de la complémentarité de *déjà* et *encore*, notamment dans le cas de procès quantifiés : alors que *déjà* donne une quantification exacte du procès *depuis son commencement*, *encore* ne quantifie que le nombre *supplémentaire* d'occurrences du procès survenues pendant une partie de la référence temporelle.

On peut user de paraphrases verbales correspondant à notre analyse ; pour un procès imperfectif : *Il est là*, elles s'écriraient :

Il est déjà là	:	Il a commencé d'être là
Il n'est pas encore là	:	Il continue de n'être pas là
Il est encore là	:	Il continue d'être là
Il n'est plus là	:	Il a cessé d'être là
Il n'est déjà plus là	:	Il a commencé de n'être plus là

Il est intéressant de constater qu'on peut aussi paraphraser le procès avec *enfin* par un verbe :

Il est enfin là : Il a fini par être là

Par ailleurs, il y a deux façons de construire un complément avec le verbe *commencer* : *commencer à* et *commencer par* : cette dernière construction indique, non le commencement d'un procès, mais le fait de commencer *par* une chose (et non par une autre).

On peut ainsi paraphraser des emplois non temporels de *déjà*, où l'adverbe est adjoint au premier d'une suite de procès non identiques :

101. *Il n'est déjà pas là* : Il commence par n'être pas là

Cette observation vaut aussi pour *encore* (continuer par, continuer en + participe-présent).

102. *Il n'a déjà pas fait son travail, et il va encore se promener...*

Nous avons aussi écarté au début de cette étude les emplois de *encore* du type :

13. *Si encore il était beau!*

On peut rattacher cet emploi de *encore* à celui dont nous venons de parler : en effet cette phrase présuppose un ou plusieurs procès du type :

Il n'est déjà pas courageux, intelligent, etc...

On peut admettre les équivalences logiques :

Neg (a commencé) P = (continue de) Neg P

Neg (dès maintenant) P = (jusqu'à maintenant) Neg P

Ne... pas déjà correspondrait à la partie gauche de l'équivalence : logiquement, le lexique aurait pu choisir *déjà* à la place de *encore*, ou à égalité avec lui. Mais dans le sémantisme de *déjà*, il y a une rupture entre le passé et le présent, entre le procès négatif et le procès affirmatif. *Ne... pas déjà* revient, en somme, à affirmer qu'une rupture existe entre passé et présent, pour nier cette rupture : d'où son étrangeté et son emploi essentiellement métalinguistique (« reflet » d'une phrase affirmative, ou d'une question avec *déjà*).

On peut d'ailleurs observer que dans nos matrices temporelles, nous n'avons jamais les équations :

	Passé	Présent	Futur
Aff	Neg	Aff	
Neg	Aff	Neg	

qui correspondraient à un présent opposé à la fois à des présupposés sur le passé et sur le futur. Ce n'est pas une contrainte générale qui exclut ces formes : *maintenant* donne des informations valables pour le seul présent, et l'on a des présupposés négatifs portant sur le passé et le futur dans :

103. *Il est absent pour un instant*

Nous avons donc une contrainte particulière au système d'adverbes que nous étudions, et qu'on peut peut-être interpréter ainsi : le présent (ou plus exactement le temps de l'assertion, central), avec *encore* et *déjà*, est toujours lié soit au passé, soit au futur — ce qui correspond, respectivement, aux aspects duratif et inchoatif : d'où l'apparition d'items différents, notant l'un ou l'autre de ces aspects.

4. Dérivation sémantique

Conformément à ces observations et explications, on pourrait peut-être engendrer directement nos adverbes, en faisant l'économie de la transformation de Klima.

La structure caractéristique sous-jacente serait un ensemble de pré-supposés couvrant le passé et éventuellement le futur, indexés sur un temps « central » (qui n'est pas nécessairement le présent, mais le temps du moment-repère) qui correspond au temps du verbe de l'assertion.

Pour ce faire, il faut que ce que nous appelons « passé », « présent », « futur », soit considéré comme des prédicats dominant la phrase. Cette hypothèse a déjà été faite par Mac Cawley et ne constitue en rien une nouveauté. Mac Cawley suggère de faire provenir les temps verbaux (*tenses*) de prédicats sous-jacents (9) relatifs au temps (*time*), qui peuvent donner en surface des adverbes de temps, dont les temps verbaux ne seraient alors que la reduplication. Mac Cawley explique ainsi que dans 104. :

104. *Max était fatigué la nuit passée*

se trouvent un complément de temps et un morphème de temps verbal, mais qu'il n'y a sémantiquement qu'une unique référence au temps. Si à une assertion

Présent (l'arbre fleurit)

correspond un présupposé

Passé (l'arbre fleurit)

où « Passé » est indexé sur le « Présent » de l'assertion, ou introduira dans la dérivation un constituant « Duratif » (qui se réalisera en : *jusqu'ici, encore, toujours*) ou « Itératif » (*de nouveau, encore*) si le procès est quantifié en nombre.

Si le présupposé est

Passé (l'arbre ne fleurit pas)

on introduit un constituant « Inchoatif » (*déjà, enfin*).

D'autres éléments sémantiques seraient en fait nécessaires, pour distinguer entre *déjà* et *enfin*, *encore* et *toujours*...

Nous avons vu qu'il était nécessaire d'indexer un présupposé futur sur le passé, ce qu'on avait exprimé en enchâssant un futur dans un passé.

71.a. *L'arbre fleurit déjà*

a'. *L'arbre fleurit enfin*

ont en commun l'assertion :

Présent (l'arbre fleurit)

et la présupposition passée :

Passé (l'arbre ne fleurit pas et on s'attend à ce que plus tard il fleurisse)

(9) Mac Cawley, p. 111 : « I have argued that the past tense is an intransitive verb, that is a two-place predicate meaning 'prior to'... »

qu'on peut formaliser schématiquement ainsi :

Passé [(Neg (l'arbre fleurir)) et on s'attend à
(Futur (l'arbre fleurir))]

Ce futur dans le passé indique le moment où l'on avait supposé que l'arbre fleurirait.

Il faut alors que quelque part dans la dérivation s'effectue une comparaison entre ce futur et le présent de l'assertion : si ce futur dans le passé est un présent ou un futur par rapport au présent, on a les présuppositions déduites :

On s'attendait à ce que l'arbre fleurisse maintenant

On s'attendait à ce que l'arbre fleurisse plus tard (que maintenant)

qui sont à la base respectivement de *déjà* (emploi normal) et de *déjà!* (emploi emphatique).

Si le futur dans le passé est un passé par rapport au présent, la présupposition déduite est :

On s'attendait à ce que l'arbre fleurisse plus tôt (que maintenant)

donnant *enfin*.

75. *L'arbre ne fleurit pas encore*

La présupposition passée est évidemment identique.

L'assertion est :

Présent (l'arbre ne fleurit pas)

Si la première des deux coordonnées de la présupposition au passé se lit : *l'arbre ne fleurissait pas*, nous inscrirons dans notre dérivation un constituant duratif.

La seconde des deux coordonnées va aussi être comparée à l'assertion, donnant

1^o) Une déduction :

Passé (on s'attend à (Futur (l'arbre fleurir)))

Présent (on s'attend à (Futur (l'arbre fleurir)))

2^o) le même ensemble de présuppositions déduites que précédemment :

On s'attendait à ce que l'arbre fleurisse plus tard (que maintenant)

On s'attendait à ce que l'arbre fleurisse maintenant

On s'attendait à ce que l'arbre fleurisse plus tôt (que maintenant)

donnant respectivement : *ne... pas encore* et *ne... toujours pas* pour les deux dernières (la dernière étant plus emphatique que la seconde).

On différencierait de même *encore* et *toujours* en phrases affirmatives, ainsi que *ne... déjà plus* et *ne... enfin plus*.

Avec un procès quantifié, comme nous l'avons vu, il n'y a pas de présupposition du procès au futur, et les items « emphatiques » n'apparaissent pas. A cela près, la dérivation sera identique : l'adverbe porte sur le quantificateur, qui, lorsqu'il apparaît, est toujours lié à l'assertion.

Il est bien évident que la négation qui apparaît en surface est celle qui apparaît dans l'assertion. Mais dans la dérivation proposée ici, rien ne permet de fixer à l'adverbe une place par rapport à la négation. Cela est gênant car nous aimerions distinguer *ne... pas encore* de *ne... encore pas* : cette dernière forme est à notre avis ambiguë. Nous avons donné à 31. deux sens.

31. *Il n'est encore pas là*

a. *Il continue de n'être pas là* (populaire ?)

b. *De nouveau, il n'est pas là*

Par contre, *Il n'est pas encore là* n'aura jamais le sens 31.b. Si nous pouvons expliquer naturellement 31.b., nous admettrons que la place de *encore* relativement à la négation n'a pas grande importance : Gaatone estime que « *Pas encore* » et « *Encore pas* », duratifs, sont des expressions équivalentes.

On pourrait tout au plus voir en *encore pas* une forme plus emphatique, une variante populaire de *toujours pas*. Par ailleurs, nous avons analysé de la même façon, à certaines présuppositions près, *ne... pas encore* et *ne... toujours pas*, où l'adverbe semble respectivement dans le champ de la négation, et hors de ce champ (*Pas* joue un rôle de démarcation à cet égard, nous l'avons vu en étudiant *toujours* ; cf. également Gaatone, pp. 57-59).

Que se passe-t-il avec 31.b. ? *Encore* est ici, non duratif, mais itératif : *Il n'est encore une fois pas là*.

Encore ne porte pas sur la phrase « *Il n'est pas là* », mais sur le quantificateur *une fois*, qui a disparu en surface : or ce quantificateur est, lui, lié par une contrainte d'ordre qui lui interdit de figurer après la négation (10) :

107. ?*Il n'est encore pas une fois là*

ne semble d'ailleurs pas grammaticale (107. devrait donner : **Il n'est encore jamais là*). *Encore*, portant sur *une fois* qui doit figurer en surface avant le *pas* de la négation, ne peut dans ce cas passer derrière la néga-

(10) Cette formulation est un peu sommaire. pour plus de détails, cf. G. LAKOFF (1971), qui a longuement étudié cette contrainte transdérivationnelle en anglais : elle revient à reconnaître, dans l'ordre de certains termes en structure de surface et en l'absence de subordination explicite de l'un à l'autre, un reflet de l'ordre de domination dans l'arbre en structure profonde.

tion : le sens 31. b. ne peut apparaître avec l'expression *ne... pas encore*, accompagnant des phrases non quantifiées où *encore* porte sur la durée du procès.

V. CONCLUSION

Nous avons étudié des adverbes qui ont en commun de lier à la chronologie temporelle un certain aspect du procès envisagé. Notre étude nous a permis de mettre en évidence des particularités sémantiques qui expliquent certaines restrictions d'emploi, dues par exemple à ce que nous avons appelé la « référence temporelle », le « sens du procès ». Nous pensons aussi avoir jeté les bases d'une dérivation sémantique de ces adverbes, évitant ainsi le recours à une transformation qui pose des problèmes dans ce cas. Par ailleurs, nous éclairons ainsi, ce que ne pouvait faire Klima, la complémentarité de *déjà* et *encore*. Enfin, des adverbes comme *toujours*, *enfin*, peuvent être issus des mêmes structures, ce qui n'est pas contraire à l'intuition. Non que cette solution résolve tous les problèmes : il reste encore des obscurités dans la syntaxe et la sémantique de ces adverbes « de temps », et il y a peut-être d'autres moyens d'arriver aux mêmes buts, à l'intérieur même de la théorie générative.

Nous pensons cependant qu'un procès décisif aura été fait le jour où l'on saura un peu mieux ce que sont les présuppositions, de quelle manière elles interfèrent avec l'assertion, et comment le choix des termes lexicaux peut être conditionné par elles.

Claude MULLER
Paris.

BIBLIOGRAPHIE

- BAKER, C. L., 1970, « Double Negatives », *Linguistic Inquiry*, 1.
- CHOMSKY, N., 1957, *Syntactic Structures*, Mouton, La Haye.
- CHOMSKY, N., 1965, *Aspects of the Theory of Syntax*, MIT Press Cambridge, Mass.
- DAMOURETTE, J. et E. PICHON, 1911-1940, *Des Mots à la Pensée, Essai de Grammaire de la Langue Française*, vol. 7, chap. 16, D'Artrey, Paris.
- DUCROT, O., 1972, *Dire et ne pas dire*, Hermann, Paris.
- GAATONE, D., 1971, *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Droz, Genève.
- JACKENDOFF, R. S., 1969, « An Interpretive Theory of Negation », *Foundations of Language*, 5.
- KLIMA, E. S., 1964, « Negation in English », in : J. FODOR et J. KATZ (eds.), *The Structure of Language, Readings in the Philosophy of Language*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, N. J.
- LAKOFF, G., 1970, « Pronominalization, Negation, and the Analysis of Adverbs », in : R. JACOBS et P. ROSENBAUM (eds.) *Readings in English Transformational Grammar*, Ginn and Co., Waltham, Mass.
- LAKOFF, G., 1971, « On generative semantics », in : D. STEINBERG et L. JAKOBOVITS (eds.), *Semantics, an interdisciplinary reader in philosophy, linguistics and psychology*, Cambridge University Press, London.
- LAKOFF, R., 1969, « Some reasons why there can't be any *some-any* rule », *Language*, 45.
- MAC CAWLEY, J., 1971, « Tense and time reference in English », in : C. FILLMORE et T. LANGENDOEN (eds.), *Studies in Linguistic Semantics*, Holt, Rinehart and Winston, New-York.
- ROBERT, P., 1967, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Société du Nouveau Littré, Paris.
- ZUBER, R., 1972, *Structure prépositionnelle du langage*, Documents de Linguistique Quantitative, 17, Dunod, Paris.

le français moderne revue de linguistique française

publiée avec le concours du centre national de la recherche scientifique
directeurs : G. ANTOINE / P. IMBS

43^e ANNÉE
JANVIER
1975 - N° 1

R. LEPPELEY. — Français régional de Basse-Normandie : Les marques du genre et du nombre dans les adjectifs à finale vocalique.

C. MULLER. — Remarques syntactico-sémantiques sur certains adverbes de temps.

CHRONIQUE

O. METTAS. — Histoire du A. Ses diverses réalisations du XVI^e siècle à nos jours.

MÉLANGES

R.V. BALL. — Nouvelles datations pour le vocabulaire de l'automobile.

J. DARCUEIL. — Remarques sur la formation et la structure de « c'est-à-dire ».

COMPTES RENDUS

éditions d'Artrey 17 rue de la Rochefoucauld 17 Paris 9^e